

Pour les entreprises de maintenance en efficacité énergétique, les conditions particulières d'intervention liées à l'épidémie de coronavirus (covid-19) génèrent un surcoût lors des interventions dans les logements. Quelle est l'origine de ce surcoût ? Quelle est sa valeur moyenne en France ?

Problématique

La protection des techniciens et des clients, ainsi que la lutte contre la diffusion de la covid-19, imposent aux entreprises de maintenance d'appliquer des protocoles officiels relatifs aux différents types d'interventions.

Le respect des procédures édictées par ces protocoles, génèrent pour les entreprises de maintenance un coût supplémentaire qui vient s'ajouter au coût d'intervention habituel. Ce « surcoût covid-19 » est à la fois lié à l'achat d'équipements de protection individuel (EPI), auquel s'ajoute naturellement la perte de productivité liée au temps passé à appliquer les procédures (formation des salariés, questionnement du client, équipement/déséquipement, désinfection du matériel et des véhicules etc.).

Dans le cadre de ses missions de représentation des entreprises de maintenance en efficacité énergétique et, d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, le SYNASAV a procédé à une étude globale afin d'établir la valeur moyenne de ce « surcoût covid-19 »

Méthodologie

Pour mener à bien cette étude, les administrateurs du SYNASAV ont constitué un groupe de travail ad hoc représentatif des différents profils d'entreprises. À charge pour ce groupe de travail de mener l'étude et d'en soumettre les résultats aux membres du Conseil d'administration qui ont validé la présente publication officielle finale.

Le groupe de travail s'est intéressé spécifiquement à la visite d'entretien/ou intervention de dépannage, la partie travaux (installation, remplacement d'appareil etc.) faisant actuellement l'objet d'une étude par l'OPPBTP.

Ont été prise en compte dans les calculs les trois grandes variables majorant le coût d'une intervention à savoir : **le Coût direct** (approvisionnement EPI, masques, visières, gel, lingettes etc.) ; **le Coût d'exploitation** (Perte de productivité : (temps supplémentaire pour appliquer les protocoles) ; **le Coût fonctionnel** (administratif / questionner l'occupant pour estimer la situation, donner les consignes à respecter, rappeler les gestes barrières).

Résultats

Calcul du surcoût moyen en €HT par intervention	Société 1	Société 2	Société 3	Société 4	Moyenne par type de coût	
Coût direct (approvisionnement EPI, masques, visières, gel, lingettes etc.)	1,00	4,58	3,15	3,87	3,15 €HT	38,2%
Coût d'exploitation / Perte de productivité (temps supplémentaire pour appliquer les protocoles)	6,25	2,81	3,05	3,29	3,85 €HT	46,7%
Coût fonctionnel / administratif (Questionner l'occupant, donner les consignes à respecter, rappeler les gestes barrières)	2,00	0,68	1,30	1,00	1,25 €HT	15,1%
Total	9,25 €HT	8,07 €HT	7,50 €HT	8,16 €HT	8,25 €HT	
Moyenne générale	8,25 €HT					

Le « surcoût covid-19 » moyen pour la période restant à courir jusqu'au 31/12/2020 pour les visites d'entretien/ou intervention de dépannage (hors travaux) est estimé à **8,25 €HT par intervention**.